



Taxe d'habitation inconnue, prélèvements remboursés

Par **Halphar**, le **16/12/2010** à **17:44**

Bonjour,rrnrnJe suis locataire d'un appartement depuis plus de 4 ans.rnJe me suis fait mensualiser pour payer la taxe d'habitation. Pourtant, chaque année, je reçois à l'adresse de mon logement :rn- 1 lettre en décembre m'indiquant que ma taxe d'habitation n'est pas connue,rn- 1 lettre en janvier m'indiquant que n'ayant reçu aucune information sur ma taxe d'habitation, je suis remboursé des sommes versées,rnDu coup, je paie tous les mois mais ils me remboursent le montant chaque année.rnrnJ'ai peur que cela me retombe dessus et que je doivent payer toutes les années payées mais remboursées. Je ne pense pas être exonéré. Je n'ai aucune autre information.rnQue suis-je censé faire ? Qui est responsable de cette situation qui me paraît anormale ?rnrnMerci de votre aide.

Par **Marion2**, le **16/12/2010** à **18:10**

Bonsoir,rrnrnla solution serait de vous rendre au Centre des impôts pour demander une explication.

Par **francis050350**, le **19/03/2011** à **12:54**

Bonjour, rnVous avez de la chance et surtout ne vous plaignez pas et n'ayez aucune crainte.rnla prescription est acquise au regard de la TH au 31/12 n+1 c.a.d par exeple TH 2009 , prescrite au 31/12/2010.rnA votre place j'arrêteraï les prélèvements automatiques et

j'attendrais. Vous n'avez commis aucune faute . Je ne vous encourage pas à aller au CDI , à moins que vous ne teniez vraiment à payer !
Je parle en connaissance de cause je suis un ancien inspecteur des impôts et dans votre cas pas de problème les années 2009 et antérieures ne vous tomberont jamais plus dessus.

Par **francis050350**, le **19/03/2011 à 12:57**

Bonjour ,
En fait je rajoute une chose . Il est fort probable que votre propriétaire paie la TH et ne déclare pas les loyers .C'était à lui de faire une déclaration TH pour signaler le changement ;s'agit-il d'une partie indépendante d'un logement plus vaste dont une partie est occupée par le proprio ou un autre ? C'est pas votre problème et c'est au fisc de se réveiller. Soyez "cool"

Par **Rontay**, le **19/02/2015 à 00:13**

Bonjour, Je voudrais savoir comment vous avez résolu votre problème. 4 ans après j'ai le même problème. J'ai reçu la même lettre qui m'explique que la taxe d'habitation n'était pas connue au 31 décembre et pour cela on me rembourse les mensualités que j'avais payé toute l'année.

Par **moisse**, le **19/02/2015 à 09:13**

Bonjour,
En général ce problème est lié à la mensualisation.
Il suffit d'un changement signalé au Trésor Public, mais non au service de mensualisation pour que les fichiers ne correspondent plus.
L'ennui est que pour le Trésor Public la TH est considérée comme non payée, même si remboursée par ailleurs.

Par **Lorry94**, le **26/01/2016 à 14:17**

Bonjour .
Même si ce post date un peu il se trouve que je me retrouve exactement dans la même situation . Alors j'ai appelé les impôts qui m'ont dit que pour eux tout était normal mais qu'ils ne comprenaient pas pourquoi j'étais remboursée car j'étais bien déclarée dans mon appartement. Ils m'ont dit d'appeler le service de prélèvements. Ce que j'ai fait. Et là je suis tombée sur un monsieur (très hautain qui m'aurait presque engeulé car je ne comprenais pas) et qui m'a dit que c'était parce que le rattachement n'avait pas été fait (quel rattachement? Il n'a pas su m'expliquer) et de ce fait je devais envoyer un chèque à mon SIP du montant qui m'avait été remboursé ... Que faire ??